

Mise à la Retraite d'office

Par Kalibia, le 03/09/2019 à 21:44

Bonjour je suis fonctionnaire a la fonction public territorriale et en reclassement jai 47 ans et je souhaite savoir si on peux me mettr e en retraite doffice a 47 ans savant que je passe des test de selection que j echoue

Cordialement

Merci

Par Visiteur, le 03/09/2019 à 22:00

Bonjour

A cet âge, ce ne peut pas être une mise à la retraite au sens propre car vous n'avez pas atteint l'âge limite pour Une jouissance immédiate. La pension sera donc à jouissance différée.

Notez que cela requiert la consultation de la commission de discipline.

Par P.M., le 03/09/2019 à 22:43

Bonjour,

S'agissant d'un statut de droit public, je vous conseillerais de vous rapprocher des Représentants du Personnel ou, en absence dans l'établissement, d'une organisation syndicale de la Fonction Publique...

Je vous propose quand même ce dossier qui semble correspondre à votre situation...

Par Visiteur, le 04/09/2019 à 15:48

Bonjour

Je ne réponds pas aux messages privés, merci de préciser ici